

Annonce légale

DATE DE PARUTION 09-07-2022

RÉFÉRENCE 22EJ18119

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej18119/>



SAS BRANCHU

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 11 chemin de Guillaume, 33114 LE BARP

Avis de constitution

Par acte sous signature privée conclu au BARP du 6-07-2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS BRANCHU

Siège : 11 chemin de Guillaume, 33114 LE BARP

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : Chauffage et plomberie ; Climatisation et ventilation ; Pose, entretien et dépannage dans ces domaines ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alexis BRANCHU, demeurant 11 chemin de Guillaume, 33114 LE BARP,
La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux,

